

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Date : 22/06/23

Lieu : École Élémentaire Robert Delavaux

Durée : 2h

Personnes présentes : enseignantes : Audrey Schmitt, Noémie Cuccureddu, Aurélie Vernassier, Aude Girerd, Véronique Masson, Alexia Marlinge, Anne-Françoise Caré ; maire : Yves Guyen ; adjointe aux affaires scolaires : Marianne Beaupain, rapporteur commission scolaire : Kadir Yildirim ; représentants de parents d'élèves : Nadège Najib , Sylvie Foti, Valérie Schmitt, Claire Gaudin, Fanny Sergent ; UFCV : Thomas Seguin ; Coup de Pouce : Valérie Kolmayer.

Absents : parents élus : Linda Fekkar, Léa Rousselle, Laïla Abattouy ; excusés : parents élus : Céline Barras, Carole Loye-Simoes ; enseignante : Elise Mirguet (conseil à Miserey).

### 1/ Rentrée 2023/2024

Les effectifs de l'année 2022/2023 actuellement sont les suivants : 6 classes, 138 élèves.

CP →	Audrey Schmitt	20
CE1 →	Aurélie Vernassier / Alexia Marlinge	24
CE1/CE2 →	Noémie Cuccureddu	8 + 12 = 20
CE2 →	Aude Girerd	24
CM1 →	Véronique Masson	26
CM2 →	A.F. Caré / Alexia Marlinge	24

Prévision d'effectifs pour 2023-2024 :

→ CP : passage de 26 GS (28 GS actuels mais 1 déménagement, 1 orientation), arrivée de 4 CP d'autres écoles, donc 30 élèves ;

→ CE1 : passage de 20 CP, donc 20 élèves ;

→ CE2 : passage de 32 CE1, arrivée d'1 CE2 d'une autre école, donc 33 CE2 ;

→ CM1 : passage de 36 CE2, arrivée d'1 CM1 d'une autre école, donc 37 CM1 ;

→ CM2 : passage de 26 CM1, départ de 3 CM1 (déménagement), arrivée de 2 CM2 d'une autre école, donc 25 CM2

Ce qui donne 145 élèves pour 6 classes, soit une moyenne de 24,3 élèves par classe.

### 2/ Activités pédagogiques

→ **Livre Élu** : Projet pour des écoles du Doubs ; travail sur 10 à 15 livres. Les élèves choisissent le livre préféré et ils font une production par classe. Les productions sont exposées du 19/06 au 1er/07 les mercredi et week-end à la maison de quartier de la Grette.

→ **Restructuration de la cour d'école** : Toutes les classes de l'école participent à un atelier « Imagine ta cour idéale ». On demande aux élèves de CM de trouver trois points positifs et trois points négatifs dans la cour actuelle. Ensuite on montre plusieurs photos de mobilier, de structures, de sols, d'aménagements.... Les élèves dessinent sur une vue aérienne de l'école leur cour idéale. Les enseignantes participent aussi à cette réflexion de leur côté.

Le travail est effectué via des photos pour la classe de CP.

Une restitution aux architectes est prévue pour le 3 juillet 2023.

→ **Chorale** : Katia Berman est en arrêt maladie. Nous avons appris ce jour que cet arrêt maladie est prolongé jusqu'à mi-juillet. Les enseignantes sont contraintes d'annuler la représentation du 4 juillet pour cause de manque de temps.

→ **Triathlon** : les élèves de l'école participent à un tournoi d'activités athlétiques (course de vitesse, course de relais, lancer) par équipes multi-niveaux (du CP au CM2) : mardi 4 juillet (jeudi 6 juillet en cas de mauvais temps).

→ **Classe découverte** : Les classes de CP, CE1, CE1/CE2 et CE2 sont parties au Centre des Grangettes du lundi 3 au jeudi 6 avril 2023. Les classes de CM1 et CM2 s'y rendent du lundi 26 au jeudi 29 juin 2023. Pour les CP et CE, la classe découverte est à dominante découverte de la nature. Pour les CM, elle sera à dominante voile (sur le lac Saint Point).

84 élèves de cycle 2 sont partis et 46 élèves de cycle 3 partent soit 130 élèves sur 138.

Coût du Centre des Grangettes : 31 446 € ; coût des transports : 4 294 € soit 35 740 € pour l'école.

Le montant total brut s'élève à 275 € par élève environ (pour quatre jours et trois nuits).

Aides et subventions :

- 2 000 € de la coopérative scolaire (reliquat d'une classe découverte annulée pour raison sanitaire COVID),

- 5 230 € de Coup de Pouce et actions des familles (soirée théâtre 700 €, vente de chaussettes 900 €, vente de fromage 700 €, vente de crêpes 830 €, subvention Coup de Pouce 2 100 €),

- 3740 € de la Trousse à Projets (△ 4 000 € collectés mais il faut enlever 6,5 % de frais de fonctionnement de la plateforme, structure à but non lucratif, soit 260 €),

- 4 294 € de la mairie pour les transports (inscrits dans le budget transport 2023),

- 1 556,10 € de subvention municipale exceptionnelle,

- 3 780 € de subvention de la Région

Le coût net par élève est ainsi de 127,52 € pour une famille avec 1 enfant, 210,12 € pour une famille avec 2 enfants, 252,72 € pour une famille avec 3 enfants.

Deux familles seront aidées par le CCAS d'École Valentin pour le financement du séjour.

Les familles ont versé 170 euros (pour un enfant). Elles seront remboursées du trop perçu.

L'équipe enseignante remercie de nouveau les parents d'élèves, l'association Coup de pouce, les donateurs et la municipalité pour leur investissement qui permet à toutes les classes de l'école de bénéficier de ce séjour.

### 3/ Comptes de l'école

L'école fonctionne grâce aux subventions municipales (sur l'année civile) et grâce à la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École), sur l'année scolaire. Le solde de la coopérative scolaire se monte à 10 327 € euros.

Mme Beaupain, informe qu'il reste au budget la transport pour la classe verte ainsi qu'un reliquat piscine.

L'équipe enseignante souhaite vivement remercier la municipalité pour son investissement (bénévoles de la médiathèques, employés communaux, élus), ainsi que le périscolaire et l'UFCV.

### 4/ Bureau des élections

Les élections des parents d'élèves pour l'année scolaire 2023/2024 auront lieu en octobre 2023 (la date sera communiquée ultérieurement). Le bureau sera formé de : Anne-Françoise Caré (directrice), deux parents élus, Mmes Najib et Schmitt.

### 5/ Divers (Périscolaire, Association Coup de Pouce...)

#### **Périscolaire :**

- Taux de fréquentation 10 à 15 élèves le matin, 90 le midi et 30 à 45 le soir selon les jours de la semaine.
- Les résultats du projet anti gaspi alimentaire : l'objectif était de réduire de 25% les déchets alimentaires mais 30% de réduction ont été obtenus grâce aux actions menées. Ce qui correspond à 92g par enfant.
- Deux ateliers se sont déroulés à l'UFCV les 30 Mars et 25 Mai : L'enfant et le jeu / les médias. Ils ont regroupé une trentaine de personnes.
- La fête du sport le samedi 10 juin a réuni plus de 600 participants. De nombreux ateliers étaient proposés.
- Pique-nique à l'arboretum prévu à la fin de l'année, ainsi qu'un repas de fin d'année et des jeux de kermesse.
- Un goûter pour clôturer l'année scolaire sera organisé le jeudi 6 juillet avec les familles.

#### **Coup de Pouce :**

La vente de fleurs a rapporté 293,36 €.

1260 € de vente de tickets pour le tiercé de cochons lors de la kermesse soit un bénéfice de 50%.

La buvette de la fête du sport a rapporté 362€ (repas, snack).

Les bénéfices pour la vente des photos de classe s'élèvent à 300€.

La samedi 8 juillet se tiendra la fête de l'école avec une boom disco de 16h à 18h au CAL.

Il y a une nouvelle dynamique au sein de l'association.

### 6/ Questions posées au préalable

- L'école contient-elle de l'amiante ? M. Guyen confirme contrôle à l'appui qu'il n'y en a pas.
- On vient de nous informer que des élèves de CE1 se sont plaints auprès de leurs parents d'animateurs qualifiés de « méchants » au Centre des Grangettes : qui leur criaient toujours dessus, qui ne leur donnaient pas assez à manger le matin, qui les punissaient dans le couloir. Un retour est fait au centre des Grangettes à ce sujet.

#### **Divers :**

- CME : Mme Beaupain explique qu'un travail se met en place avec une paysagiste-autrice. Écriture d'une légende autour d'un dragon. La paysagiste réfléchit à des aménagements de l'arboretum autour de la légende.
- Projet « Un livre dans la boucle » : un auteur vient à la médiathèque le 16/09/2023.
- Restructuration de la médiathèque (livres, espaces...) prévue. Ecole-Valentin deviendrait bibliothèque-ressources.
- Idée animation autour des ruches du village en septembre 2023 : Projet à préciser à la rentrée scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H08.

Le secrétaire de séance,  
Nadège NAJIB

La présidente du conseil,  
Anne Françoise CARÉ

